



Le budget de la commune : stable et maîtrisé

A voir en page 2



Les dates à retenir

A lire en page 4

CHATEAU-GARNIER, INFOS.

Informations sur le relevé et la facturation d'eau par Eaux de Vienne

Depuis le mois de février dernier, le syndicat des eaux de Civray, l'ensemble des syndicats indépendants du département et le SIVEER ont fusionné pour devenir un syndicat mixte à vocation départementale pour l'eau et l'assainissement qui a pris la dénomination : **EAUX DE VIENNE – Siveer**.

Conséquence de cette fusion, le calendrier de relève des compteurs et de la facturation ont été perturbés fin 2014.

Sur la commune de Château-Garnier, les abonnés n'ont reçu qu'une seule facture sur l'année 2014; les relevés ayant été réalisés le 15 décembre 2014 la consommation réelle de fin d'année n'a pu être facturée .

Afin de rattraper le retard, les abonnés recevront en 2015, trois factures :

- La facturation de la consommation réelle du 2^{ème} semestre 2014 autour du 14 avril 2015
- Une facturation estimée pour le 1^{er} semestre 2015 autour du 30 juin 2015
- Une facturation de la consommation réelle du 2^{ème} semestre 2015 en fin d'année 2015

Les relevés pour cette dernière facturation s'étaleront entre 18 septembre 2015 et la mi-novembre 2015.

Attention aux arnaques téléphoniques

Des abonnés du syndicat départemental d'eau et d'assainissement "Eaux de Vienne - Siveer" ont reçu des messages sur leur téléphone fixe les informant d'une forte consommation d'eau. Ces messages invitent à rappeler un numéro de téléphone, débutant par 08. Il s'agit là **d'une arnaque téléphonique** et d'un numéro surtaxé.

Nous vous appelons à la prudence, rappelant que les abonnés sont contactés uniquement avec des numéros de téléphone débutant par 05 ou 06.

Mairie - Agence postale Horaires d'été

Mairie : du 6 juillet au 30 août, ouverture du secrétariat le lundi de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h15 (levée du courrier à 12h15) et le samedi de 9h à 11h30 (levée du courrier à 11h15). En dehors de ces horaires, aucune opération ne peut être enregistrée.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire (05 49 87 87 22) ou aux adjoints : Mme Chevais (05 49 87 85 60), Mme Mignon-Racault (05 49 87 29 57) ou M. Guinault (06 75 34 98 48).

Nos respects à Mme Poitevin, notre doyenne de 107 ans !

Née à Brigueil le Chantre le 27 mai 1908 , Mme Poitevin Marie-Louise vient d'avoir 107 ans.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'une délégation du CCAS de Château-Garnier s'est rendue à la maison de retraite le 10 juin afin de lui souhaiter un excellent anniversaire au cours d'un après-midi festif organisé par la Rêverie et lui remettre un bouquet de fleurs.



ensemble
pour
Château-Garnier

Le budget général

La section fonctionnement

En 2014, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 454238.75 €, soit 752 € par habitant. Les charges nettes de personnel, déduction faite des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 49.5 % des dépenses totales soit 304 € par habitant (moyenne de la strate : 255 € en

2013). Le montant des recettes de fonctionnement, atténuations de charges et remboursement CAE comprises (50144 €), s'élève à 571320.50 € soit 892.69 € / habitant (moyenne strate 2013 : 752 €) auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2013 (55803 €).

Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 172885 €. La somme de 136053.37 € est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit **36831.62 €**, constitue l'excédent net de l'exercice 2014.

Les dépenses d'investissement

En 2014, les dépenses d'investissement se sont élevées à 219733.37 € dont 143194.30 € pour les travaux et investissements et 58651.16 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement s'élèvent à

173512.66 €. Compte-tenu des restes à réaliser sur 2015 (129720 € en dépenses et 72430 € en recettes) et des reports de 2013(32542.66 € en dépense), le déficit comptable de la section Investissement s'élève à 136053.37 €, déficit comblé par le virement de la même somme sur le

compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2014.

Vous trouverez le détail des travaux effectués en 2014 dans le bulletin municipal de 2014.

Le budget primitif 2015

Pour 2015, le budget primitif est équilibré à 590476.62 € en fonctionnement et 403915.37 € en investissement. Les taux d'imposition ont été augmenté d'une manière raisonnable de 1 %

Vous trouverez ci-dessous les principaux travaux prévus.

En ce qui concerne la dette de la commune, avec un encours de 357.50 € par habitant contre 535 € pour les com-

munes de strate comparable dans le département et 673 € en France, notre commune peut envisager l'avenir avec une relative sérénité.

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2014	MONTANT BUDGETES	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OU
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX 1ère tranche	122900	17560
VOIERIE COMMUNALE EN REGIE OU AVEC COMMUNAUTE DE COMMUNE	30000	15000
VOIERIE COMMUNALE ET RURALE	30000	
TRAVAUX SALLE SEMAILLE AUX VENTS	26000	
ECLAIRAGE PUBLIC	23598	10902
BORNE DE RECHARGE VOITURES ELECTRIQUES	15390	11700
TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU BOURG	10000	
ACHAT DE TERRAINS	10000	
ACHAT DIVERS MATERIEL	6500	
RENOVATION TABLEAU ST ANTOINE	5400	3136
CHAISES DE LA SALLE DES FETES + MICRO-ONDES	5000	
DIVERS TRAVAUX EN REGIE	5000	
TRAVAUX BATIMENT BARRIE	5000	
SIGNALISATION DES RUES	4000	
TRAVAUX BATIMENTS DU STADE	3800	
TOTAL DES TRAVAUX	302588 €	58298 €

Les budgets annexes

La chaufferie et la centrale photovoltaïque

En 2014, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 27612.35 €, dont 5823 € sont affectés au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement du même montant. L'excédent à reporter sur 2015 est donc de 21788.85 €. Les recettes de la centrale photovoltaïque se sont élevées à 23259 € (21 717 € en

2013, 22 786 € en 2012, 22 148 € en 2011).

L'année 2014 a principalement été marquée par la poursuite des travaux de rénovation de la chaufferie et de ses sous stations (18028 €).

Pour 2015, le budget est équilibré à 96331.78 € pour le fonctionnement et à 49005 € pour l'investissement.

Cette année les travaux de rénovation vont continuer pour un montant d'environ 20 000 €.

Le montant de l'abonnement est fixé à 7625.88 € HT pour la commune et à 8951.40 € HT pour La Rêverie et le prix du kW à 0.057 € HT.

L'assainissement

En 2014, en tenant compte des restes à réaliser (4505.51 € en dépenses), l'excédent d'investissement s'élève à 15266.40 €, tandis que le déficit d'exploitation (dû au différé d'encaissement de la redevance du 2ème semestre 2014) s'élève à 10810.40 €.

Compte tenu du report 2013, l'excédent d'exploitation total s'élève à 8558 €.

Le budget prévisionnel 2015 est équilibré à 48229.80 € en exploitation et 71169 € en investissement.

La rénovation de la station de relevage

de la rue du Bas-Bourg est toujours d'actualité et nous sommes dans l'attente de la réponse à une demande de subvention déposée auprès de l'Etat (DETR).

Pour 2015, le montant de la Taxe fixe a été porté à 78 € HT et la Taxe au m³ à 0.73 € HT.

Le Point Santé

En 2014, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 7440.99 € et l'excédent d'investissement à 330.47. Deux armoires chauffantes pour les défibrillateurs ont été installées grâce au don de 1 200 € versé par le Club de l'amitié en 2013.

Pour 2015 le budget prévisionnel est équilibré à 13965.84 € en fonctionnement et à 8930.15 € en investissement.

Le bar-hôtel-restaurant et le multiservice

En 2014, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 4 488.58€ et l'excédent d'investissement à 19511.88 €. A noter le fonds de concours de 15000 € accordé par la Communauté de Commune comme participation aux travaux effectués ces dernières années (rénovation du chauffage, ravalement...)

Pour 2015, le budget prévisionnel est équilibré à 13977.64 € pour le fonctionnement et à 27900.38 € pour l'investissement.

PLAN CANICULE : quelques conseils, si par hasard il faisait très chaud cet été...

A RETENIR

- ☀ Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez vous à la mairie afin que le CCAS puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél.:05 49 87 80 11).
- ☀ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appeler immédiatement le 15 ou le 112 (depuis un portable).
- ☀ La plateforme téléphonique « Canicule info service » vous informe également au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.
- ☀ Et toutes les infos sur : <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

HEATWAVES INFORMATION TO REMEMBER

☀ Elderly, isolated or disabled: register at the town hall so that the CCAS can contact you in these difficult times to support (05 49 87 80 11).

R If you take any medication, ask your family doctor or pharmacist for advice. If you see anyone suffering from heat exhaustion or heatstroke, call the emergency services immediately by dialling 15 or 112 (from a mobile).

R Want to find out more for yourself, or those closest to you ? Dial 0 800 06 66 66 (toll-free call) or consult <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html> . !

Brochure available at the mairie.

Communauté locale

Les enfants scolarisés en CE2 seront informés par courrier courant septembre pour l'inscription à la catéchèse.

Cette inscription aura lieu à Usson du Poitou.

) Pour tout renseignement, contactez :
Mme RIBARDIERE Georgette
Tél. : 05 49 59 51 62

Plan d'Eau

Samedi 8 août

L'Association organise une randonnée moto et un rallye pédestre.

Rendez-vous de tous les participants à 8h30 au plan d'eau pour petit déjeuner, remise des feuilles de route et questionnaires.
Randonnée moto : inscription 8€ par casque comprenant le petit déjeuner et l'entrée au circuit Val de

Vienne ou 18€ comprenant en plus le repas du soir.

Rallye pédestre (à faire seul ou en équipe de 2) : inscription 3€ par personne comprenant le petit déjeuner ou 10€ (petit déjeuner et repas du midi) ou 20€ (petit déjeuner, repas du midi et du soir).

Le matin, circuit avec énigmes à résoudre.

Après-midi : épreuve marbrantes notées au plan

d'eau.

Inscriptions avant le 15 juillet au 07 71 60 43 41 pour la randonnée moto et au 05 49 87 80 11 ou 05 49 87 87 44 ou par mail : jean-michel.touiron@orange.fr pour randonnée pédestre.

ENDURO CARPISTE :
3 et 4 octobre.

Les dates à retenir!

ETERBEUIL

Comme annoncé dans le calendrier des fêtes joint à la dernière gazette, l'Eteurbeuil organise le dimanche 30 août une virée à travers notre commune, une journée pour se retrouver et passer un agréable moment (seule chose à prévoir le pique-nique et la boisson)



MARDI 14 JUILLET

sur le site du Plan d'Eau

ANIMATIONS—REPAS organisé par le Foyer des Jeunes et FEU D'ARTIFICE.



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

FOIRE DE Château-Garnier

Nous en sommes à la 20^{ème} édition cette année.

Espérons le beau temps et un nombreux public.

Comme à l'habitude nous retrouverons les exposants, métiers d'arts et de bouche, collectionneurs, animations, repas, bernache, vide greniers et manèges.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Comité d'Echanges

Culturels et de Jumelage

Le CECJ prévoit comme tous les ans une sortie à la découverte de patrimoine. L'année dernière la sortie à Poitiers avait été annulée faute de participant, elle est donc reconduite cette année mais il faudrait un minimum de 25 pour avoir accès aux visites guidées à moindre coût.

Inscriptions dans les meilleurs délais afin de réserver le guide auprès de M. Jean-Paul MESMIN : 06 80 60 11 32

MANIFESTATIONS

5 juillet : Méchoui du foot

14 août : Balade en soirée du Centre Culturel

15 août : Moules frites du foot

22/23 août : Bal trap ACCA au Petit Brizard

30 août : Journée Eteurbeuil

11 septembre : Belote du Club de l'Amitié.

3-4 octobre : Enduro Carpiste Plan d'Eau

9 octobre : Belote de la Chorale

23 octobre : Concours de Tarot

6 novembre : Belote « Le Beau Gardon »

11 novembre : Cérémonie

14 novembre : Veillée Eteurbeuil

21 novembre : Belote du Plan d'Eau

29 novembre : AGO du Comité des fêtes

5 décembre : Soirée foot (à confirmer)

6 décembre : Loto de la Chasse

12 décembre : Arbre de Noël